

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 31 janvier 2020 - Transactions immobilières

Par la présente, je vous sou mets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

Contrat de bail - location emplacement intérieur au personnel de la Ville

La Ville met à disposition du personnel de la Ville cité ci-dessous, un emplacement intérieur pour un loyer mensuel de 50 €, non indexé :

- Claude Fleming, emplacement intérieur lot 22 au deuxième sous-sol dans un immeuble en copropriété dénommé « Résidence Patrizia » ;
- Vanessa Manaia, emplacement intérieur lot 21 au deuxième sous-sol dans un immeuble en copropriété dénommé « Résidence Patrizia » ;
- Manuela Vitali, emplacement intérieur n°74 dans un immeuble en copropriété dénommé « Résidence Nonnewisen Ilôt 4N ».

Les présents contrats de baux sont conclus pour une durée indéterminée.

Veillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Melissa Lima
Service Biens fonciers